



Charte Coureur de la Haute Route

La protection des milieux naturels est un enjeu majeur pour la société. Le cyclisme est, par nature, un sport proche de l'environnement, que chaque pratiquant doit respecter scrupuleusement. Dans cette logique, la Haute Route vous invite à coopérer et adopter la **Charte du Coureur** afin de contribuer, tous ensemble, au développement durable de notre sport.

En participant à la Haute Route, je m'engage à :

1. Respecter l'éthique et les valeurs du sport et du cyclisme, notamment le fair-play, l'entraide entre coureurs et la convivialité
2. Préserver l'environnement et les espaces naturels traversés en restant uniquement sur le parcours officiel de la course, et en ne jetant aucun déchet ni sur la chaussée, ni sur les bas-côtés.
3. Utiliser systématiquement les poches de mon maillot pour conserver mes déchets, en course, entre deux points de ravitaillement.
4. Réduire le nombre de mes déchets et ne les jeter que dans les poubelles prévues à cet effet, notamment sur les points de ravitaillement et dans le Village à l'arrivée de chaque étape.
5. Respecter le tri sélectif des déchets quand celui-ci est mis en place par l'organisation.
6. Adopter une conduite irréprochable sur le parcours vis-à-vis de l'ensemble des véhicules, des autres participants et de l'organisation, notamment lors des traversées de villes et villages.
7. Respecter l'ensemble de l'équipe d'organisation, en particulier les équipes d'accueil dans chaque ville étape et les centaines de bénévoles qui assureront votre sécurité tout au long du parcours.
8. Sensibiliser mon entourage au développement durable et promouvoir le vélo comme moyen de transport moderne et écologique.

J'ai en outre bien noté qu'en cas de jet de déchet dans la nature, ne serait-ce qu'une seule fois, je ne serai pas classé sur l'étape concernée, et ne pourrai donc pas être « Finisher » à l'arrivée de la Haute Route. L'équipe « Sud vélo NE JETEZ PLUS » roulera à vos côtés pour vous rappeler : NE JETEZ PLUS !

